

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION			AUTEUR - DROITS D'AUTEUR																	
Nature de l'activité (1)			25 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux							
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS							
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL								
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT								
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA														
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)											AA	47 005 102,74 %						
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)											AB							
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)											(3)	AC	1 255 2,74 %					
	4	Montant net des recettes											AD	45 750 100,00 %						
	5	Produits financiers (4)											AE	1						
	6	Gains divers (5)											AF	3 414 7,46 %						
	7												AG	49 164 107,46 %						
	3	8	Achats (6)											BA	1 885 4,12 %					
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)											BB	80 0,17 %					
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)											BC						
	11		Taxe sur la valeur ajoutée											BD						
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale											JY	112 0,24 %					
	13		Autres impôts											BS	341 0,75 %					
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible											BV	1 257 2,75 %					
	15	Loyer et charges locatives												BF	1 742 3,81 %					
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)											BW							
	17	Entretien et réparations			354	0,77 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs													
	18	Personnel intérimaire																		
	19	Petit outillage (11)			1 263	2,76 %													BH	3 673 8,03 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			128	0,28 %														
	21	Honoraire ne constituant pas les rétrocessions (11)			1 721	3,76 %	Total : Transport et déplacements													
	22	Primes d'assurances			206	0,45 %													BJ	3 884 8,49 %
	23	Frais de véhicules (12)			2 031	4,44 %														
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...																
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			1 852	4,05 %															
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires				BT	3 948						BK	4 682 10,23 %						
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	734		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						BU								
26	Frais de réception, de représentation et de congrès				636	1,39 %	Total : Frais divers de gestion													
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone				1 380	3,02 %													BM	2 618 5,72 %
28	Frais d'actes et de contentieux				1															
29	Cotisations syndicales et professionnelles			BY	95	0,21 %														
30	Autres frais divers de gestion				505	1,10 %														
31	Frais financiers (14)												BN	108 0,24 %						
32	Pertes diverses (15)												BP	2						
33													BR	20 512 44,83 %						

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

AUTEUR - DROITS D'AUTEUR

N° SIRET

25 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	28 652	62,63 %					
	35	Plus-values à court terme (16)						CB							
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	327	0,71 %					
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD							
	38							TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	28 979 63,34 %					
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF							
	40	Frais d'établissement (19)						CG	34	0,07 %					
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	1 465	3,20 %					
	42	Moins-value à court terme						CK							
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 486	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	2 250 4,92 %					
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	AW			dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT								
	45		CU			dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	764							
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CI			dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ								
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR						
5			Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	4 241						
		Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	1 050						
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :					CZ	9						
6		Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU	7 491						
7		Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.													
		Désignation des véhicules :													
		Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	(2)	Barème BIC	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)					
			T		X		Type de carburant (3)								
								9 047							
		Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->													
		Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035													
								A		B					